



Compte-rendu

Conseil municipal du 21 septembre 2020 Séance n°5

Sur convocation du Conseil en date du 12 septembre 2020, l'an deux mil vingt, le 21 septembre à 20h30, le Conseil municipal de la ville de Le Louroux s'est réuni à la salle des fêtes, 12 rue Nationale à Le Louroux, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Eric DENIAU, Maire.

Présents : 13

DENIAU Eric, BERGOUGNOUX Sébastien, VERSTIJNEN Cécile, USAL Gilbert, REES Philippe, COLLET Carole, MAURY Magali, BARREAU Emilie, KNEZEVIC Erwan, VANDER MOTTE Elisabeth, CADU David, BOQUET Marie-Claude, FILLON Clément.

Absent excusé : 0

Arrivée en cours de séance : 0

Procuration : 2

FIERVILLE Didier donne procuration à REES Philippe
BAZILLAIS Arnaud donne procuration à KNEZEVIC Erwan

Monsieur Eric DENIAU ouvre la séance en procédant à l'appel des membres de l'assemblée. Il indique que le quorum est atteint.

Affaire n°1 : NOMINATION DE DELEGUES SIEGEANT A LA COMMISSION DE CONTROLE SUITE A LA REFORME DE LA GESTION DES LISTES ELECTORALES

Mme BOQUET Marie-Claude, Conseillère municipale a été désignée membre de la commission de contrôle.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Affaire n°2 : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

M. CADU David a été désigné correspondant défense de la commune de Le Louroux.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Affaire n°3 : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 28/09.06.2020
DELEGUES DU SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Vu la délibération n° 2020-015 du 9 juin 2020 portant création des commissions municipales,
Le Conseil Municipal procède à la désignation des délégués du : **SITS**

Délégué Titulaire : VANDER MOTTE Elisabeth

Délégué suppléant : CADU David

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h00.

Le Maire
Eric DENIAU

